

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 13, N° 18
le 1^{er} mai 1985

Le secrétaire d'État, M. Joe Clark, visite l'URSS	1
Semaine de l'informatique à Montréal	2
Le vanadium pour l'insuline	2
Paix et sécurité internationales	3
Pétrole : le Canada et la Chine signent un accord	4
Les coopératives des Inuit et des Dénés	5
Colloque pour les jeunes	6
La chronique des arts	7
Linda Thom, athlète par excellence ..	8
Opération de sauvetage sur une mince couche de glace	8
Protection des droits d'auteur	8
Nouvelles brèves	8

Le secrétaire d'État, M. Joe Clark, visite l'URSS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, vient d'effectuer une visite en URSS, du 30 mars au 7 avril. Il s'est rendu dans des régions et des villes soviétiques présentant un intérêt particulier pour le Canada — sur les plans commercial, culturel ou humanitaire — y compris en Sibérie et en Ukraine. La délégation gouvernementale dirigée par M. Clark comprenait sept parlementaires. D'après le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, des tâches particulières dans leurs domaines respectifs de compétence et d'intérêt devaient leur être confiées à leur retour d'URSS.

M. Clark a visité Leningrad et la ville sibérienne de Novosibirsk avant de rencontrer des responsables soviétiques, dont son homologue aux Affaires extérieures, M. Andrei Gromyko. À l'issue de cette visite de huit jours — la première effectuée par un ministre canadien des Affaires étrangères depuis douze ans — il semble qu'après le refroidissement Est-Ouest, Moscou soit actuellement favorable à établir de meilleures relations avec le Canada.

Au cours de ses échanges avec M. Gromyko, M. Clark a refusé de modifier la position canadienne : le Canada admet que le programme de recherche sur l'Initiative de défense stratégique (IDS) de l'Administration Reagan contrevient au traité de 1972 sur les missiles antibalistiques (ABM), signé entre les deux grandes puissances. Aussi considère-t-il, comme d'autres pays de l'OTAN, que tout déploiement qui dépasse les limites imposées par le traité ABM devrait donner lieu à des discussions et à des négociations. Cependant, M. Clark a réaffirmé qu'étant donné les activités auxquelles s'adonnent les Soviétiques dans ce domaine, les recherches des pays de l'Ouest sur les missiles balistiques de défense étaient une simple question de prudence.

Le ministre canadien a clairement laissé entendre qu'il était favorable à une reprise des échanges dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture, échanges qui avaient été interrompus dans le cadre des efforts déployés par l'Ouest afin d'isoler l'URSS.



Andrew Vaughan

Le ministre des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko (à droite), accueille le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, lors de son arrivée à Moscou.

Le ministre soviétique de l'Environnement, Yuri Izrael, a proposé la tenue d'une conférence sur les pluies acides en 1986. Une telle rencontre représente à première vue une bonne façon de reprendre contact et d'engager un dialogue qui, espère-t-on, permettra d'améliorer davantage les relations Est-Ouest.

Contrairement à l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, qui a tenté de faire redémarrer le dialogue Est-Ouest, M. Clark rejette tout rôle d'intermédiaire pour le Canada. Les Soviétiques ont d'ailleurs clairement fait connaître leur opinion à ce sujet : « Nous pouvons parler directement aux Américains. Les intermédiaires ne sont pas nécessaires », a déclaré un responsable.

Selon un porte-parole canadien, qui avait organisé une séance d'information à l'intention des journalistes, M. Clark s'est heurté à un mur en abordant auprès de son interlocuteur la question des droits de la personne en Union soviétique. « Nous ne discutons de



questions internes avec aucun pays », a répondu M. Gromyko.

Les deux ministres ont discuté pendant quatre heures, au cours de deux séances interrompues par un déjeuner. M. Clark a révélé que ses entretiens — qu'il a qualifiés de francs et utiles — ne lui avaient toutefois pas permis de déceler un quelconque changement dans les positions de base de l'Union soviétique depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mikhael Gorbatchev. Rappelons que ce dernier, à la mort de M. Tchernenko, a pris la direction du Parti communiste soviétique.

Reprises des échanges

L'URSS et le Canada renouvelleront leur accord sur les ventes de blé, a déclaré M. Clark. Il a également annoncé que M. Andrei Gromyko avait accepté une invitation à se rendre au Canada, sans préciser la date de ce séjour. D'autre part, la visite de M. Vitali Vorotnikov, membre du politburo et président du conseil des ministres de l'Union soviétique, est prévue pour la fin du printemps. Le but de sa visite sera de discuter des grandes questions politiques et de s'informer du développement des secteurs pétrolier et agricole du Canada. M. Vorotnikov doit se rendre à Ottawa, puis en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Clark a enfin ajouté que la Commission



Andrew Vaughan

M. Clark (à gauche) rencontre le président du conseil des ministres de l'Union soviétique, M. Vorotnikov, qui doit venir au Canada en mai.

mixte de coopération soviéto-canadienne se réunirait l'été prochain à Moscou, au niveau ministériel.

Trois autres ministres du cabinet canadien doivent se rendre à Moscou cette année. Il s'agit du ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Charles Mayer, du ministre de l'Agric-

culture, M. John Wise, et du ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher.

M. Arkipov, a rappelé à M. Clark que la société d'ingénierie montréalaise Lavalin faisait partie d'un consortium ayant obtenu un contrat visant la mise en valeur des réserves pétrolières de Tenguz, près de la mer Caspienne. De plus, il s'est prononcé en faveur d'une expansion de l'accord sur le blé en vertu duquel, l'an dernier, une quantité de blé d'une valeur de deux millions de dollars a été vendue à l'URSS. L'accord actuel, signé en 1982 et devant prendre fin en 1986, prévoit l'expédition à l'URSS d'une quantité minimale de blé qui doit augmenter de 500 000 tonnes chaque année de l'entente quinquennale. En réalité, les importations soviétiques ont, de façon régulière, excédé les achats minimaux prévus pour atteindre, l'an dernier, six millions de tonnes de blé. Les exportations de cette céréale en URSS ont augmenté de 24 % par rapport à l'année précédente.

L'Union soviétique est le quatrième importateur de produits canadiens, mais ses exportations au Canada, l'an dernier, n'ont été que d'environ 25 millions de dollars.

Les échanges entre les deux pays semblent bien être amorcés. Dans les quatre villes d'URSS qu'ils ont visitées, M. Clark et sa délégation ont souligné les « points communs » rapprochant le Canada et l'URSS.

Semaine de l'informatique à Montréal

Au début du mois de juin, Montréal sera l'hôte de six événements importants rattachés au domaine de l'informatique dans le cadre de la « Semaine de l'informatique ». Il s'agit d'une première au Canada.

Tout d'abord, un millier de Canadiens œuvrant de près ou de loin dans le secteur de l'informatique se réuniront, du 3 au 5 juin, au congrès annuel de l'Association canadienne de l'informatique (ACI), organisation regroupant 5 000 membres, dont 600 au Québec. Le congrès accueillera également des représentants de l'Association pour l'informatique, qui regroupe des universitaires canadiens.

En plus de ce congrès, où 165 conférenciers aborderont nombre de sujets (gestion, technologie et enseignement de l'informatique, applications et recherche en informatique de gestion), cinq autres événements auront lieu au cours de la même semaine : le Salon de l'informatique et du bureau, où l'on attend 40 000 visiteurs; le congrès de l'Association canadienne des sciences de l'information; le congrès international de l'« Association for computing machinery »; le Marché international du logi-

ciel de Montréal et, enfin, une séance d'information sur l'informatisation des petites et moyennes entreprises organisée par l'ACI et la Chambre de commerce de Montréal.

Durant les deux jours qui suivront son congrès, l'ACI organisera des ateliers et un séminaire sur les logiciels de la quatrième génération d'ordinateurs.

Les porte-parole de l'ACI signalent que le choix de Montréal comme lieu de cette première « Semaine de l'informatique » a été déterminé par l'importance qu'a prise la métropole québécoise, autant aux niveaux national qu'international, dans le monde de l'informatique : c'est à Montréal que le traitement de texte a été inventé dans les années 70; c'est encore dans cette ville que l'on retrouve la plus grande firme de logiciels francophones du monde. Les plus grandes sociétés-conseils en informatique du Canada et de nombreuses compagnies de production, de réputation internationale, ont pignon sur rue à Montréal. De plus, c'est dans la région montréalaise que le gouvernement fédéral envisage d'établir un centre de recherche sur l'informatisation du travail.

Le vanadium pour l'insuline

Selon le Dr John McNeill, doyen du département de pharmacologie à l'Université de Colombie-Britannique de Vancouver, le vanadium, métal grisâtre très répandu que l'on trouve dispersé dans la nature, pourrait se révéler aussi efficace que l'insuline dans le traitement des diabétiques.

Le Dr McNeill, dont les recherches ont été publiées dans le magazine américain *Science* de ce mois-ci, expérimente ce médicament depuis septembre 1983 sur des rats et des lapins. « Nous avons constaté que le vanadium se substituait avantageusement à l'insuline, sans provoquer d'effet secondaire, même lorsqu'il est administré sur une longue période », a-t-il déclaré. Au bout de 24 heures de traitement au vanadium, les rats ne présentaient plus de sucre dans leur urine et ne souffraient d'aucun des malaises cardiaques ou circulatoires que provoquent souvent les injections d'insuline. L'équipe du Dr McNeill commencera cette année à expérimenter sur des êtres humains cette substance qui, dans la nature, est disséminée dans un grand nombre de minéraux et de roches, tels les argiles et les basaltes.

Paix et sécurité internationales

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, et le président des États-Unis d'Amérique, M. Ronald Reagan, ont rendue publique, lors du sommet de Québec qui avait lieu le 18 mars, une déclaration conjointe sur la paix et la sécurité internationales.

Voici des extraits de cette déclaration :

Nous sommes des voisins et des alliés, unis dans la défense et la promotion de la paix et de la liberté. La sécurité du Canada et celle des États-Unis sont inextricablement liées.

américains de partage du développement et de la production de défense, et nous convenons de renforcer nos industries de défense . . . Nous essaierons d'améliorer l'accès de nos deux pays aux renseigne-



Canapress

Le président Reagan et le premier ministre Mulroney, au cours des pourparlers de Québec.

À Québec, nous nous sommes engagés à revitaliser l'association de défense et de sécurité qui existe entre nos deux pays. Pour renforcer la dissuasion et diminuer le risque posé par la menace d'une attaque nucléaire, nous avons convenu de renforcer la défense du continent, notamment en participant de façon conjointe au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. C'est pourquoi nous avons conclu un accord visant à moderniser le Système de surveillance et d'alerte pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord . . .

ments concernant les achats de défense; nous chercherons des moyens de désigner expressément des entreprises américaines et canadiennes comme fournisseurs primaires en cas de mobilisation générale et nous chercherons à profiter davantage de la souplesse qu'offre le recours à des fournisseurs secondaires. Nous nous efforcerons, en outre, de libéraliser entre nos deux pays les échanges des connaissances et des compétences techniques que suppose la production de défense, afin de faciliter la coopération économique et commerciale dans ce domaine et la participation conjointe aux grands programmes de défense . . .

Consultation régulière

Nous avons décidé que les ministres compétents de nos gouvernements se réuniront régulièrement pour permettre la consultation systématique et la revue d'ensemble, aux niveaux les plus élevés, d'arrangements ayant des incidences sur la sécurité du Canada et des États-Unis. Nous avons également convenu de mettre davantage à contribution la Commission mixte permanente de défense . . .

Pour veiller à ce que les ressources soient utilisées de manière efficace et pour aider nos deux pays à supporter leur part du fardeau de la défense alliée, nous renouvelons notre adhésion aux arrangements canado-

Équilibre stable des forces

La sécurité du Canada et des États-Unis est inséparable de celle des membres européens de l'Alliance de l'Atlantique Nord. Nous entendons continuer à assurer la sécurité de l'Alliance dans son ensemble grâce à une puissance militaire adéquate, une dissuasion efficace et un équilibre stable des forces. Nous continuons d'accorder une grande importance au stationnement des forces canadiennes et américaines en Europe . . .

Nous partageons une même volonté d'intensifier le dialogue parmi les Alliés. . . La cohésion et la solidarité politique de l'Alliance, maintenues par des consul-

tations fréquentes et opportunes, demeurent la clé de la protection de nos valeurs et intérêts communs.

. . . Nous avons convenu d'envisager des efforts de recherche conjoints pour être mieux en mesure de vérifier l'application des accords de contrôle des armements. Nous chercherons à obtenir un accord sur des mesures efficaces à l'occasion des négociations internationales qui se tiennent à Vienne, à Genève et à Stockholm, et nous nous efforcerons, de concert avec les pays d'Europe, de nous rapprocher des objectifs enchâssés dans l'Acte final d'Helsinki.

Nous avons, en outre, convenu qu'il ne saurait y avoir d'objectif plus important que la réduction et l'élimination ultime des menaces à la paix, qu'elles prennent des formes nucléaires ou conventionnelles. Nous ne visons pas la supériorité, mais plutôt une meilleure dissuasion de l'agression armée et une réduction sensible des arsenaux de l'Est et de l'Ouest. Nous recherchons un monde plus stable où les arsenaux nucléaires sont beaucoup moins importants. La possibilité d'accroître la dissuasion par l'amélioration des moyens de défense non nucléaires contre les armes nucléaires offensives est à l'origine de l'effort de recherche américain contenu dans l'initiative présidentielle de défense stratégique. Nous sommes convenus que cet effort reste prudent, respectant en cela les dispositions du Traité sur les missiles antibalistiques . . .

Des bases plus solides

Le dialogue et la négociation entre les États-Unis et l'Union soviétique à Genève fournissent une occasion historique d'asseoir les relations Est-Ouest sur des fondements plus solides. Nous espérons que ces négociations déboucheront sur des mesures importantes pour empêcher une course aux armements dans l'espace et mettre un terme à celle sur Terre, limiter et réduire les armements nucléaires et, au bout du compte, les éliminer complètement.

La sécurité du Canada et des États-Unis est de plus en plus liée à celle d'autres régions du globe. C'est pourquoi nous encouragerons et soutiendrons le renforcement des mécanismes multilatéraux et internationaux visant à contenir les conflits et à les régler par des voies pacifiques. Nous nous opposerons vigoureusement à l'exploitation de l'instabilité régionale et chercherons à promouvoir parallèlement, chacun par nos contributions distinctives, le développement social, économique et politique essentiel à la réalisation d'une paix stable et durable.

Notre seul objectif véritablement stratégique est d'assurer la liberté humaine dans un monde où règne la paix.

Pétrole : le Canada et la Chine signent un accord



Le ministre des Relations extérieures, M^{me} Monique Vézina (à gauche), et le vice-ministre des Relations économiques et du Commerce de Chine, M. Li Ke, signent le protocole d'entente portant sur le projet de coopération technique.

Le Canada et la Chine viennent de signer un protocole d'entente portant sur un projet de coopération technique de 6,3 millions de dollars destiné à aider la République populaire chinoise à accroître ses économies d'énergie et à maximiser l'extraction de pétrole et de gaz. L'accord a été signé, pour le Canada, par le ministre des Relations extérieures et responsable de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M^{me} Monique Vézina, et, pour la Chine, par M. Li Ke, vice-ministre des Relations économiques et du Commerce extérieur.

L'énergie est l'un des quatre secteurs prioritaires du programme d'aide de l'ACDI à la Chine. Le pétrole est considéré comme une source d'énergie importante pour la Chine, étant donné son besoin d'industrialisation. L'accord permettra de mettre à profit la technologie et les compétences des sociétés pétrolières et gazières de l'Ouest canadien en favorisant le développement de l'industrie pétrolière chinoise.

Ce projet de coopération technique vise à améliorer la planification et l'administration de deux régions pétrolifères qui relèvent du ministère des Industries pétrolières. Les deux régions en question, Chaheji et Banqiao, situées près de Beijing (Pékin), ont été choisies comme modèles. On prévoit qu'une fois les études de faisabilité terminées, les résultats obtenus seront largement utilisés dans d'autres régions du pays.

La Chine est le premier producteur de pétrole de l'Asie. Alors qu'elle n'avait que trois gisements de pétrole en 1949, elle en

exploite aujourd'hui environ 200 dont la production globale dépasse 100 millions de tonnes par année, 10 % allant à l'exportation. Quatre grands gisements produisent à eux seuls 90 % de ce pétrole. Par ailleurs, la Chine s'est engagée à adopter des techniques modernes et à mettre en œuvre des méthodes d'économie d'énergie plus efficaces.

Le projet de l'ACDI prévoit la réalisation de deux études de faisabilité, à partir desquelles seront élaborés un programme d'économie d'énergie, qui permettra de maximiser l'extraction du pétrole à teneur élevée en paraffine, et des techniques d'exploitation des gisements de gaz à condensat destinées, elles aussi, à maximiser la production de gaz et de pétrole. Les méthodes de traitement utilisées pour les gisements de Chaheji et de Banqiao étant différentes, le programme sera établi pour deux entreprises distinctes.

Parmi les différents volets importants du programme, l'un vise le perfectionnement de 42 spécialistes chinois qui recevront une formation pratique en Chine et au Canada. Au besoin, ils feront également des voyages d'étude et suivront des cours universitaires au Canada.

La compétence des spécialistes canadiens en matière d'exploitation de gisements terrestres et de production pétrolière sont reconnues à l'échelle internationale et plusieurs entreprises canadiennes sont en mesure de fournir les ressources et la formation requises en Chine. De plus, deux de nos sociétés pétrolières au moins possèdent une expérience commerciale en Chine.

Système informatique au service de la maison

Est-il possible de vivre dans une maison informatisée où vous êtes réveillé le matin par une voix harmonieuse, à l'heure voulue, où le réglage du fonctionnement de vos appareils électroménagers se fait sans que vous ayez à intervenir, où la sécurité des lieux est automatiquement assurée en tout temps ?

Tomorrow House Systems, firme de Richmond (Colombie-Britannique), commercialise actuellement un système qui, selon elle, peut informatiser une maison de façon à offrir tous les services précités et beaucoup d'autres. Il s'agit d'un système de contrôle, de sécurité et de surveillance de qu'on branche sur un micro-ordinateur, et qui, selon le président de la compagnie, M. James Finkleman, peut réaliser de nombreuses fonctions à un prix abordable.

L'acquéreur n'a qu'à programmer son micro-ordinateur pour se faire réveiller tous les matins par un *Good morning* ! dont la tonalité laisse deviner qu'on a affaire à une voix synthétisée. L'appareil l'informe en même temps de l'heure exacte et de la température extérieure.

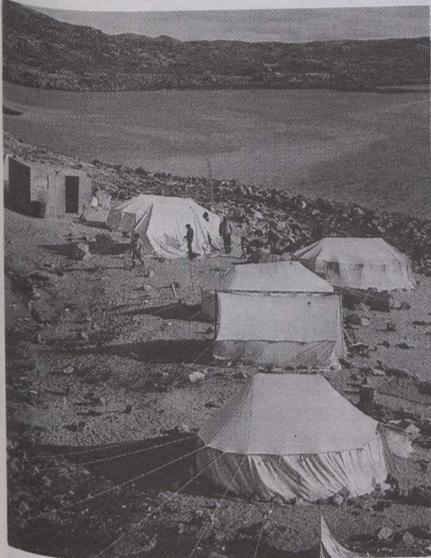
Le système peut également émettre des messages pré-programmés dès le lever ou à toute heure du jour, rappelant aux membres de la maison les rendez-vous qu'ils doivent respecter ou les anniversaires à ne point oublier. Si l'on préfère se faire réveiller par la lumière plutôt que par une voix, le système peut être programmé pour que les lampes s'allument automatiquement dans les chambres, tout d'abord à très faible intensité, afin de ne pas surprendre désagréablement les yeux endormis. L'intensité de la lumière augmente ensuite graduellement au fur et à mesure que l'œil s'habitue.

Point n'est nécessaire, non plus, de se lever dans une maison qui aura refroidi tout au long de la nuit. Le système « Tomorrow House » peut être réglé de façon à réduire automatiquement la température durant la nuit et à la faire remonter, trente minutes avant le lever. Si les occupants de la maison sont absents durant le jour, le système fait baisser de nouveau la température et ne la ramène au niveau désiré que trente minutes avant leur retour.

Branché sur un système antivol, le micro-ordinateur peut déclencher l'alarme lors de toute intrusion étrangère et provoquer l'allumage simultané de toutes les lumières de la maison. On peut également brancher le système sur un détecteur de fumée qui, lorsqu'il se met en marche, entraîne l'allumage des lampes éclairant toutes les sorties utilisables en cas d'incendie.

Les coopératives des Inuit et des Dénés

Les mots Ikaluktutiak, Paleajook, Katudgevik, Toonoonik-Sahoonik, Pitsiulah et Petanea nous semblent difficiles à prononcer.



Des Inuit de Cape Dorset et de Lake Harbour campent à Aberdeen Bay en vue d'exploiter la stéatite vert jade des environs.

Or, pour les milliers d'Inuit et d'Indiens dénés qui habitent les collectivités éloignées des Territoires du Nord-Ouest, ils représentent le pivot de la vie économique. Il s'agit, en effet, des noms de quelques-unes des 34 coopératives qui forment la « troisième dimension » de l'économie locale. Propriété des autochtones et gérées par eux, elles soutiennent les efforts du gouvernement et du secteur privé aux confins du Canada.

Célèbres dans le sud du pays, et dans le monde entier d'ailleurs, pour leurs sculptures, leurs objets d'art et leurs gravures, les coopératives concrétisent la lutte que mènent les autochtones du Nord pour harmoniser leur culture et leurs traditions avec le mode de vie du XX^e siècle qui les a envahis depuis peu.

Dans les années 30, cette population était encore nomade et vivait des ressources de la terre comme il y a des centaines d'années. Au début des années 50, des écoles et des dispensaires furent construits dans les postes isolés de la Compagnie de la baie d'Hudson et de la Gendarmerie Royale du Canada, et c'est ainsi qu'en une génération, le mode de vie des Inuit se trouva changé irrévocablement.

Les Inuit qui s'installèrent dans ces collectivités n'étaient absolument pas préparés à faire face aux exigences d'un travail rémunéré et notamment à devoir acheter de quoi assurer leur subsistance, au lieu de tout simplement se livrer à la chasse et à la pêche.

Examinant avec inquiétude la voie dans laquelle s'étaient engagées les collectivités autochtones, aux prises avec des problèmes de chômage et de pauvreté apparemment insolubles, un industriel spécialiste des affaires du Nord, M. Donald Snowden, fut chargé de concevoir, vers la fin des années 50, un système économique qui briserait l'élan d'une évolution dangereuse.

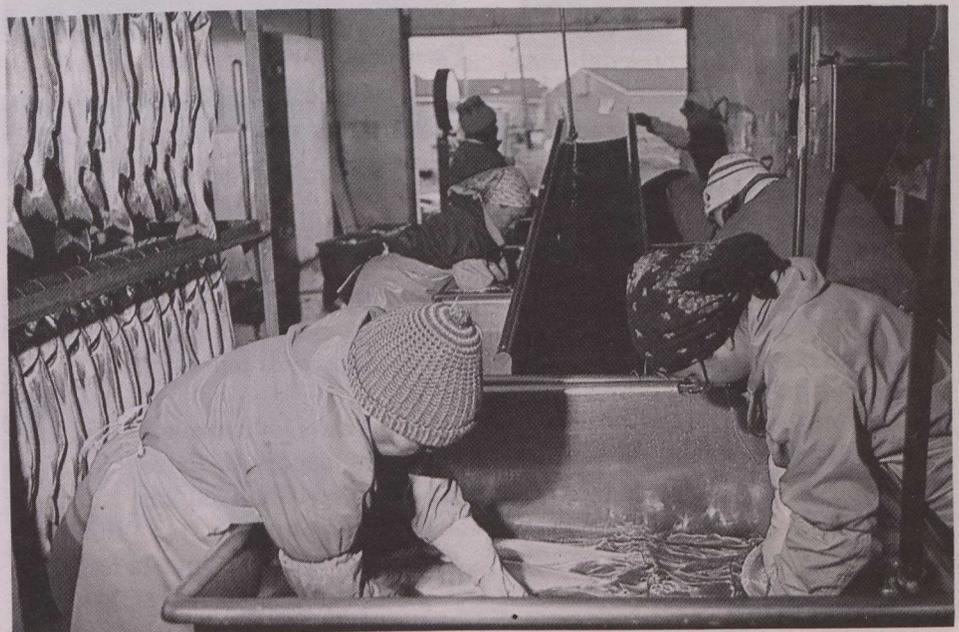
M. Snowden aida les Inuit à mettre sur pied des coopératives autosuffisantes et rentables. Les coopératives étaient, pensait-il, compatibles avec le mode de vie traditionnel des Inuit habitués à la chasse et au partage, et leur donneraient l'occasion de faire leurs premières armes dans le domaine économique.

En 1959, la première coopérative du Nord fut établie à Port-Nouveau-Québec, et l'année suivante, trois coopératives furent constituées en société dans les Territoires du Nord-Ouest, à Coppermine, à Grise Fjord et à Resolute Bay.

Aujourd'hui, les 34 coopératives regroupées sous la raison sociale Arctic Cooperatives Ltd. (ACL) constituent, avec un chiffre d'affaires de près de 26 millions de dollars pour la période 1983-1984, le moteur de l'économie des collectivités autochtones des Territoires du Nord-Ouest.

Bon nombre de ces coopératives sont des miniconglomérats s'occupant de la vente au détail, de la livraison d'eau et de combustibles, du transport par taxi et du camionnage, de la construction, de la gestion hôtelière, ainsi que de l'exploitation de camps de chasse et de pêche.

Comparés aux normes des régions



Usine de traitement de l'omble arctique, à Cambridge Bay.



Chasseur au harpon de Judas Ooloolah, artiste de Spence Bay.

situées plus au sud, les résultats ne sont pas des meilleurs; mais pour les 4 800 membres des coopératives (environ 70 % sont Inuit et Dénés), les retombées économiques de ces entreprises communautaires sont énormes.

En 1983-1984, celles-ci ont versé plus de 4,5 millions de dollars en salaires et procuré des emplois à temps plein à 347 personnes; en outre, elles ont acheté pour 3,2 millions de dollars de marchandises à des producteurs locaux. Les immobilisations du réseau

atteignent près de quatre millions de dollars.

Dans des collectivités où la population varie de 49 (Jean-Marie River) à 2 400 habitants (Frobisher Bay), voilà des chiffres qui sont, à vrai dire, loin d'être modestes !

Élargissement du réseau

En 1972, les coopératives des Territoires du Nord-Ouest formèrent la Fédération des coopératives de l'Arctique (devenue l'Arctic Cooperatives Ltd. ou ACL) pour accroître leur pouvoir d'achat et de distribution.

Un an plus tard, grâce à l'aide de l'Union des coopératives du Canada, cette fédération et le gouvernement fédéral créèrent la Canadian Arctic Producers (CAP).

Comme la CAP recherchait de nouveaux marchés dans le sud du Canada et à l'étranger pour ses objets d'art et d'artisanat, les coopératives ouvrirent également, à Yellowknife et à Inuvik, leurs deux premières galeries de vente au détail, sous le nom de « Northern Images ». Le réseau s'est élargi et compte maintenant des boutiques à Whitehorse, à Churchill et, depuis cette année, au West Mall d'Edmonton (Alberta).

Bien que la coopérative de Cape Dorset ait déclaré des ventes de l'ordre de trois millions de dollars (elle est bien connue pour ses gravures) et que quelques autres aient eu des rentrées de deux millions de dollars, plusieurs coopératives locales ont connu des difficultés financières au cours des années 1982 et 1983.

L'ACL estime néanmoins que si les coopératives membres veulent réaliser pleinement le potentiel économique des Territoires du Nord-Ouest, elles doivent avoir un accès immédiat à une source de capitaux et ce, à un coût raisonnable. C'est ce qui l'a conduite à soumettre au gouvernement fédéral une demande de subventions. Elle compte, avec cet argent,



Les murales se vendent très bien même si leur prix est élevé.



Parka en fourrure de la région d'Inuvik.

Office de tourisme du Canada



Rayon de l'artisanat au magasin de la Canadian Arctic Producers.

établir un fonds renouvelable visant à offrir des prêts, des garanties de prêts, des prises de participation et des contributions aux coopératives membres.

Le fonds s'autofinancerait et l'ACL pourrait elle-même bénéficier de subventions, à titre d'exploitation, et pourrait dès lors offrir aux coopératives membres des services d'enseignement, de formation et de consultation.

L'ACL accorde la priorité au perfectionnement du personnel de ses coopératives. Ces dernières années, le gouvernement fédéral a octroyé plusieurs millions de dollars pour la formation des gestionnaires de du personnel ainsi que celle des membres des conseils d'administration.

Colloque pour les jeunes

Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, l'organisme IMAJ (Initiative d'un mouvement d'animation jeunesse) a tenu, les 12, 13 et 14 avril, un colloque pour les jeunes appelé *Carrefour 85*. Plus de 400 organismes et représentants du milieu des jeunes ont été convoqués à ce rassemblement qui a eu lieu à Montréal. *Carrefour 85*, dont l'objectif est de favoriser la participation des jeunes aux activités de divers milieux, offrait plusieurs ateliers de discussion sur les moyens de faire face aux dépenses relatives aux activités ayant trait à la communication et à l'animation dans les organismes de jeunes. Cet événement s'est terminé par une table ronde sur les perspectives de développement pour les jeunes. Y participaient plusieurs représentants des milieux patronaux, syndicaux et gouvernementaux.

Michael Mitchell

Un grand violoniste s'éteint

Le violoniste d'origine acadienne, Arthur LeBlanc, est décédé le 19 mars, à l'âge de 78 ans. Ce violoniste de réputation internationale a côtoyé tous les grands virtuoses contemporains au cours d'une carrière relativement courte qui s'est poursuivie, en Europe comme en Amérique, entre 1930 et 1960.

Ancien professeur à l'École de musique et au Conservatoire de Québec, il avait reçu en 1982 un doctorat honorifique de l'université de Moncton, dont le musée évoque les talents de l'enfant prodige qu'il fut au début du siècle. Il était d'ailleurs au moment de sa mort, sur la liste des futurs candidats au titre de docteur *honoris causa* de l'université du Québec.

Fils d'un luthier acadien de Dieppe, ville située près de Moncton (Nouveau-Brunswick), Arthur LeBlanc a fait ses débuts à l'Opera House de Moncton dès l'âge de 10 ans. Ses talents précoces ont été découverts par un prêtre du séminaire de Québec qui l'aïda à poursuivre ses études classiques; il étudia le violon dans cette institution sous la direction d'Alexandre Gilbert. Il fut lauréat de la médaille d'or du Québec décernée par l'Académie de musique de Québec (1920, dès l'âge de 14 ans, et 1921).

Orphelin, il fut en quelque sorte adopté par le mécène et juriste d'origine acadienne L.-P. Saint-Cœur. Pendant ses études au conservatoire de la Nouvelle-Angleterre, à Boston (1924-1930), il travailla sous la direction d'éminents professeurs, dont Richard Burgin, violon solo du célèbre orchestre de Boston, et recueillit tous les honneurs. En 1930, ce fut le retour triomphal à Québec où, tout aussitôt, il obtint une bourse lui permettant d'aller se perfectionner en Europe.

Il séjourna à Paris jusqu'en 1938, côtoyant Pierre Monteux, Alfred Cortet, Charles Munch, Jacques Thibault, Nadia Boulanger, Georges Enesco et Paul Dukas.

En France, en Suisse, en Belgique et en Hollande, on le couvrit d'honneurs et de gloire. Revenant au Canada, en 1939, il connut un immense succès. Dès ses débuts avec l'Orchestre symphonique de Montréal, la presse loua sa maîtrise technique exceptionnelle, ses sonorités pures et chaleureuses, la beauté de son style. Enfin, sa réputation fut consacrée après un mémorable concert au Town Hall de New York : son art fut acclamé à l'unanimité par la critique. Il devait donner plus de 300 récitals dans les saisons qui suivirent, tant aux États-Unis qu'au Canada. Il se trouvait à la Maison Blanche, le 6 décem-

bre 1941, veille de l'attaque de Pearl Harbour et du déclenchement de la « guerre du Pacifique ». Il avait joué devant le président Roosevelt et sa femme et avait su pendant quelques heures, leur faire oublier les horreurs de la guerre.



Arthur LeBlanc

En 1946, Arthur LeBlanc commanda un concerto à l'un des compositeurs les plus en vue à ce moment-là, Darius Milhaud. Ce deuxième Concerto pour violon du compositeur français d'origine juive fut créé par LeBlanc en 1948, à Paris, sous la direction d'André Cluytens. (Ce fut un succès qui marquait sa rentrée en Europe après dix ans d'absence.) Il le reprit à Montréal, en 1953, sous la direction de Désiré Defauw.

Arthur LeBlanc enseigna quelques années à Québec, puis, très malade, se retira peu à peu. Il joua pour la dernière fois en public en 1965, au Centre d'art d'Orford (Québec).

Tout au long de sa carrière, Arthur LeBlanc a joui de l'estime et de l'admiration de ses compatriotes et il était courant de le désigner comme « violoniste national du Canada ». À chacun de ses récitals, il soulevait l'enthousiasme et on l'acclamait comme un véritable héros. Le fameux incident du violon montre à quel point ses concitoyens se sentaient près de lui.

En se rendant à un concert à Québec, en 1942, Arthur LeBlanc fit une mauvaise chute et son violon, un Guadagnini dont il avait fait l'acquisition en 1938, subit alors des dommages jugés irréparables. L'artiste exprima sa consternation dans les journaux. Un comité fut mis sur pied dans le but de recueillir des fonds pour procurer à l'artiste un instrument digne de son immense talent. En peu de temps, une somme de \$ 35 000 fut recueillie, ce qui permit l'achat d'un

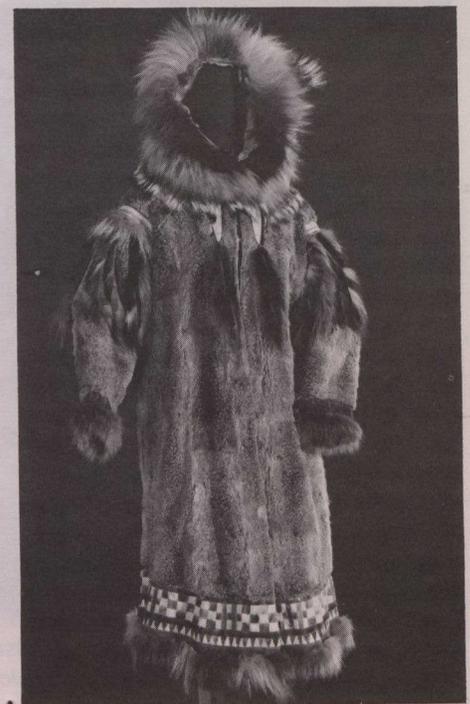
magnifique Stradivarius, le « DesRosiers » que le célèbre luthier avait achevé à l'âge de 90 ans. Ce violon avait été la propriété d'une famille française de ce nom durant un siècle et Paganini lui-même en aurait joué lors de son passage à Lyon.

Tous ceux qui ont entendu Arthur LeBlanc à l'apogée de sa carrière en gardent un impérissable souvenir. Son jeu savait, tour à tour, être ardent et fiévreux, limpide et raffiné, respectant toujours au plus haut point les valeurs musicales. La technique du violoniste était toujours au service de la musique et chacune de ses interprétations dénotait un réel tempérament d'artiste et de virtuose.

Acquisitions du Musée McCord

L'exposition *Dernières acquisitions 1984*, inaugurée le 27 mars pour se poursuivre jusqu'au 1^{er} décembre, présente les œuvres les plus marquantes choisies parmi quelque 250 dons reçus cette année par le Musée McCord de Montréal.

On peut admirer, entre autres, un magnifique atkuk (parka inuit) provenant de l'Alaska, façonné dans de la fourrure de marmotte, de carcajou et de caribou et datant de 1915, une somptueuse tenue de cérémonie Windsor datant de 1926 et ayant été portée par M. Ernest Lapointe en sa qualité de conseiller privé, et deux daguerréotypes très rares. Ces daguerréotypes, qui furent offerts à la mémoire de feu M^{me} Winslow Spragg, datent du milieu du XIX^e siècle.



Atkuk de l'Alaska, 1915.

Linda Thom, athlète par excellence

La championne olympique de tir, Linda Thom, a été choisie athlète amateur par excellence pour l'année 1984, lors du 32^e banquet sportif annuel de L'Association canadienne de tir, manifestation qui regroupait plus de 800 convives.

L'héroïne de la soirée a trouvé merveilleux d'être ainsi reconnue par ses concitoyens.

Depuis sa victoire qui lui avait valu la première médaille d'or pour le Canada aux Jeux olympiques de Los Angeles, la vie de Linda Thom a passablement changé. Elle assiste généralement à des banquets une fois par semaine, ce qui rend l'entraînement très difficile, car il n'y a pas de centres de tir partout où elle se rend; de plus, il est très difficile de voyager en avion avec des armes. Il se pourrait qu'elle soit obligée de commencer à refuser ces invitations.

Linda Thom a l'intention de continuer à prendre part à des compétitions. D'ailleurs, elle s'est rendue récemment au Mexique pour participer au championnat du monde de tir au pistolet à air comprimé, autre arme qu'elle aime beaucoup à part le pistolet 22 qui lui a valu le titre olympique. De plus, en 1986, auront lieu les championnats du monde de toutes les épreuves de tir et Linda Thom y prendra part dans les épreuves incluant les deux armes qu'elle



Linda Thom alors qu'elle venait de recevoir la médaille d'or.

préfère. Toujours en 1986, elle se rendra aussi aux Jeux du Commonwealth.

Outre Linda Thom, qui a été choisie l'athlète par excellence pour 1984, 52 autres athlètes pratiquant 46 différents sports ont aussi été honorés.

Opération de sauvetage sur une mince couche de glace



Un aéroglisseur Commodore est mis à l'essai dans les eaux glacées (-20°C) de la rivière Assiniboine (Manitoba). Il s'agit d'un véhicule conçu pour les opérations de sauvetage effectuées sur de grandes surfaces d'eau recouvertes d'une mince couche de glace ne permettant pas l'utilisation des méthodes habituelles.

Protection des droits d'auteur

Une société destinée à regrouper tous les auteurs, compositeurs et éditeurs canadiens vient d'être créée pour protéger les droits de reproduction des œuvres musicales, qu'elles soient enregistrées sur disques, sur bandes magnétiques, sur cassettes vidéo, ou en synchronisation cinématographique, télévisuelle et radiophonique. Cette société, la SODRAC (Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada) exercera ses activités tant au Canada qu'à l'étranger.

Les fondateurs en sont : M. Luc Plamondon, président de la SPACQ, (Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec); M. Jan Matejcek, président de la SDE (Société de droits d'exécution du Canada), et M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique).

Dans les prochaines semaines, on rédigera les statuts de la SODRAC et l'on formera son conseil d'administration. Il est prévu que les auteurs et compositeurs canadiens y détiendront la majorité des sièges et qu'ils en assureront la présidence. La Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs devrait commencer à exercer ses activités au Canada en mai prochain.

Nouvelles brèves

René Dufour de Rosemère (Québec) et Trice Cameron d'Ottawa ont gagné la compétition des 25 km de ski de fond de Lake Placid, aux États-Unis. Dufour a remporté la victoire en 1 h 25 min 54 s. Pierre Tétreault de Montréal s'est classé troisième.

Le congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec aura lieu à Montréal, les 14 et 15 juin, à l'hôtel Méridien. L'Ordre des ingénieurs compte plus de 25 000 membres qui exercent leur profession à travers le monde. Le thème du congrès est *Le génie québécois et ses nouveaux défis*.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Canada

ISSN 0384-2304